

# L'UDC essaie en vain de baisser le taux d'impôt

**Avant le budget**  
**L'UDC veut baisser le coefficient cantonal d'un point. Refus sec et accusations de populisme**

La loi sur les impôts qui se vote à l'automne devait passer comme une lettre à la poste. C'était compter sans l'UDC qui en a profité, hier, pour proposer une baisse d'un point du coefficient cantonal. L'idée a déçu, d'autant que le parti n'avait pas prévenu les autres groupes de son intention.

Pierre-Yves Rapaz s'est chargé de déposer formellement la proposition. «Notre parti n'est plus au gouvernement, a-t-il plaidé, donc nous nous bornons à utiliser les outils parlementaires.» Pour l'UDC, il est temps de refaire «un geste» pour les contribuables, qui ont déjà eu une baisse d'un point en 2011.

Pascal Broulis a immédiatement mis en garde le plénum contre le coût de ce cadeau: 30 millions qui auraient pour effet de rendre le budget 2014 déficitaire. «Or, s'il est déficitaire, il faudra une majorité qualifiée pour le vo-

ter (ndlr: 76 voix) comme l'impose la Constitution. D'autre part, la réforme de la fiscalité des entreprises est en route et cela va coûter de l'argent. Sans compter que notre Canton, aux finances saines, va devoir payer sa part pour la solidarité intercantonale. Enfin, l'accord avec les Communes nous coûte également cher.»

Le conseiller d'Etat prêchait des convaincus. Dans l'assemblée, plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer la «légèreté» de l'UDC. Chef du groupe socialiste, Nicolas Rochat a estimé que ce «geste» allait dans le sens inverse des besoins de la collectivité publique qui se doit aujourd'hui d'investir: «Il n'aurait en outre qu'un impact mineur sur les finances des contribuables.»

Tout en dénonçant les grosses dépenses dans les départements détenus par les ministres de la gauche (éducation, social), son homologue du PLR, Jean-Marie Surer, a jugé que l'UDC ne faisait cette proposition que pour «exister». Enfin, Daniel Brélaz a qualifié la manœuvre d'«esbroufe électorale». La proposition a été nettement rejetée. **L.BS**